



Distr.  
LIMITÉE

DESIPA/STAT/ECA/95/WSSDE/doc. 3/11  
10 juillet 1995

Original: Français

Nations Unies

---

Atelier sur les statistiques de l'activité intérieure de services  
17-21 juin 1996, Addis Abeba, Ethiopie

*Le système statistique nigérien: atouts et faiblesses \**

---

\* *Ce document a été rédigé par M. Chekarao Mahamadow de la Direction de la statistique et des comptes nationaux (DSCN) du Niger. Les opinions exprimées dans ce document sont celles de l'auteur et n'engagent pas les Nations Unies.*

## I. LE SYSTEME DE STATISTIQUE NIGERIEN: atouts et faiblesses.

### A. Organisation et moyens.

1. Au Niger, la fonction statistique apparaît fortement centralisée eu égard à l'importance relative de la Direction qui, au niveau de Niamey, en a la charge essentielle au sein de la Direction générale du Plan. Elle apparaît également décentralisée d'une façon appréciable, d'une part grâce à l'existence, dans de nombreuses administrations centrales d'unités, ayant, à côté de leurs responsabilités d'études et de programmation, des attributions dans le domaine statistique, d'autre part avec la création récente de cellules statistiques spécifiques dans les Directions Départementales du Plan.

La complexité du système rend évidemment indispensable une coordination fondée sur des textes fondamentaux et mise en oeuvre d'une manière permanente et efficace: des propositions seront faites sur ce point.

2. La dénomination de la Direction de la Statistique s'est révélée fluctuante au cours d'un passé récent au hasard des remaniements ministériels et de la place de la direction au sein de ses ministères de tutelle, de direction de la statistique et de l'informatique, elle devient direction de la statistique et de la démographie au moment du recensement de la population de 1988 et se trouve désormais coupée de l'informatique. Le 12 février 1992, elle prend la dénomination de direction de la statistique et de la comptabilité nationale: opportunité ou orientation plus profonde ?

Dans le pays et au sein même de l'administration, l'image de la fonction statistique s'en trouve brouillée alors qu'elle a besoin de temps, d'une part pour gagner la confiance des enquêtés (sans laquelle la fonction statistique ne peut exister), d'autre part pour acquérir la reconnaissance des utilisateurs (sans laquelle les produits statistiques risquent de ne pas être utilisés).

Au plan du fonctionnement courant également, la direction de la statistique souffre de l'instabilité de son image: chaque restructuration conduit à des redéploiements ou à des pertes de substance alors que les ressources humaines et financières, toujours difficilement acquises, demeurent insuffisantes pour satisfaire à des besoins d'information croissants.

3. Les ressources humaines consacrées à la fonction statistique ne sont pas négligeables désormais: l'effectif de la "direction centrale" est au minimum de 85 personnes formées à la statistique, certes à des niveaux différents, et de 110 personnes si l'on comptabilise tous les agents de service, chauffeurs, plantons qui peuvent contribuer à l'amélioration de l'intendance de la direction.

Dans chacune des sept Directions Départementales du Plan, la cellule statistique compte trois à cinq agents ayant reçu une formation des niveaux adjoint-technique ou agent-technique et pour deux d'entre elles du niveau ingénieur des travaux statistiques.

Les Directions des Etudes et de la Programmation, dans les ministères, (Agriculture, Education, Santé Publique...) souffrent plus des difficultés à coordonner la fonction statistique au sein de leur ministère et de leur cloisonnement par rapport à la Direction de la Statistique du Ministère des Finances et du Plan que d'un manque d'effectif, bien que celui-ci soit toujours limité à quelque dix personnes au plus.

4. Les efforts consacrés à la formation des cadres et agents de la statistique sont apparus éminemment méritoires.

Le recours aux capacités extérieures de formation pour les niveaux supérieurs a été utilisé largement en accédant aux voies les plus appropriées: si, Abidjan, Paris, Yaoundé...ou autres centres ne peuvent recevoir tel candidat au profil jugé non adéquat, la formation sera assurée à Dakar, Kigali, Le Caire, Louvain, Montréal...Le positionnement des diplômés dans les grilles de l'administration en sera naturellement rendu délicat, mais, en définitive, l'élément déterminant pour le développement et la réussite du système statistique est la volonté d'apprendre et de faire: d'ores et déjà, des cadres nigériens en donnent le témoignage.

La création d'un Centre de Formation et de Recyclage a, pour sa part, grandement facilité la mise en place de cellules décentralisées en départements, l'augmentation du nombre de stagiaires, fonctionnaires d'autres administrations, devrait permettre au système de statistique nigérien de se renforcer, pour peu que des dispositions administratives appropriées permettent à chaque agent formé de se sentir solidaire des progrès de la fonction statistique.

Compléments naturels de la formation, qu'elle soit initiale ou continue, l'accueil des nouveaux et la mise au travail des agents semblent actuellement insuffisamment préoccuper l'encadrement.

5. Les crédits consacrés à la statistique sont évidemment strictement comptés, comme ils le sont pour les autres fonctions assumées par l'administration nigérienne eu égard aux difficultés financières du pays: les conséquences sont particulièrement préjudiciables à l'exercice de la fonction statistique puisque celle-ci implique de forts besoins en crédits pour rémunérer des enquêteurs à la pige, en frais de déplacement, en crédits d'impression, en frais de publications et de diffusion.

Il est utopique de prétendre disposer d'une fonction statistique utile si, pour la collecte des données de base, et pour la mise à la disposition des utilisateurs des statistiques établies, un minimum de moyens n'existe pas.

6. Des équipements minima sont également indispensables à la collecte, à l'exploitation et à la diffusion des données rassemblées, (véhicules, micro-ordinateurs, logiciels de traitement, moyens de télécommunications, photocopieurs, lecteurs de microfiches et de microfilms...).

7. Plus importants encore, mais ignorés des services du budget bien qu'ils conditionnent la bonne utilisation des équipements dont la direction de la statistique a pu heureusement (et peut-être exceptionnellement) se voir dotée, les crédits d'entretien et de maintenance actuellement font cruellement défaut: il en résulte qu'une grande partie du parc de micro-ordinateurs ne peut être utilisée et que des véhicules restent sur cales parce qu'il n'y a pas de crédits prévus pour l'achat des pneus usés.

8. L'entretien des mobiliers et des locaux laisse également à désirer, au point de nuire à l'image de la direction auprès de ses "clients"... et des bailleurs.

9. Tout aussi dramatique et démotivant pour les statisticiens, (mais les autres agents de la fonction publique ne connaissent pas de conditions meilleures), les crédits de fonctionnement courant sont en diminution, sinon devenus nuls: le papier manque pour le travail de tous les jours, pour le tirage des questionnaires, la reproduction des publications...; les disquettes pour travailler sur micro-ordinateurs, comble, sont des biens plus rares encore que les logiciels...

10. Dans le domaine de la Documentation, la situation de la Direction de la Statistique est apparue pour le moins médiocre: l'enregistrement des documents à réception est récent et n'est pas encore utilisé pour informer les agents; les publications anciennes de la Direction ne sont pas rassemblées bien que

3.000 documents soient entreposés dans la salle de documentation; il n'y est pas facile, non plus, d'y retrouver les publications nationales les plus connues...

11. Les produits réalisés par la Direction font l'objet de Diffusions insuffisantes.

Ils devraient être mieux connus des utilisateurs potentiels: adresser trois exemplaires à un ministre ne suffit pas pour que le ministère ait connaissance des productions statistiques du pays: au mieux, deux de ces exemplaires iront directement s'entasser dans une salle de documentation, avec risque d'oubli et donc de non utilisation.

Le nombre d'abonnés et les ventes au numéro des publications de la statistique doivent être développés car les recettes constituent un bon indicateur du développement de la fonction statistique et contribuent à la motivation des personnels.

12. La protection des enquêtés et les exigences du secret statistique sont insuffisamment reconnues bien qu'elles contribuent, comme les dispositions législatives dans le domaine de l'informatique et des libertés, à la promotion de la démocratie, enjeu majeur évoqué par la récente Conférence Nationale.

13. L'assistance extérieure, bilatérale (américaine et française essentiellement), et internationale (Fonds Européen de Développement et Programme de Développement des Nations Unies principalement), a contribué fortement au développement de la fonction statistique au Niger: bourses de formation et de stages pour les nationaux, affectations permanentes de conseillers techniques, programmes d'enquêtes, fournitures d'équipements et de logiciels, exploitation des données collectées, prise en charge de publications...

Elle a néanmoins rendu difficile le fonctionnement harmonieux des services, chacun d'eux s'appropriant en quelque sorte "sa" source extérieure de moyens. Elle a également contribué à fragiliser le système statistique en le conduisant à de démotivantes régressions à l'achèvement de chaque "projet".

## B. Programmes et Opérations.

1. La réalisation du recensement de population de 1988 peut être considérée comme exemplaire.

La collecte des données de base, menée sur l'ensemble du pays en un temps record, a permis d'obtenir une information de qualité: les omissions et doubles comptes ont assurément été aussi réduits que possible compte tenu des difficultés de déplacements.

La saisie et l'exploitation des données ont bénéficié des équipements informatiques, légers mais performants, mis en place grâce à la coopération française. Les logiciels américains de traitement mis en oeuvre localement par les statisticiens eux-mêmes se sont révélés très performants.

La promotion des premiers résultats, disponibles moins de deux ans après la fin des opérations de terrain, a été assurée efficacement grâce à des séminaires de bonne tenue qui ont fortement contribué à imposer des dispositions organisationnelles favorables à la mise en oeuvre d'une politique de population.

De courts papiers, intéressants et lisibles, ont été diffusés sous forme de flashes: l'image des démographes-statisticiens s'en est assurément trouvée confortée.

L'USAID s'attache actuellement à éditer de volumineux dossiers présentant l'ensemble des résultats du recensement par grands thèmes.

Le système de statistique nigérien dispose donc désormais d'un inventaire démographique fiable qui a déjà permis des analyses et des travaux prospectifs utiles. L'assistance canadienne, en particulier, a valorisé cette information en réalisant l'étude prospective de la situation alimentaire du pays.

2. Dans le domaine démographique, l'état-civil, pour sa part, constitue le second volet sur lequel des efforts d'amélioration ont été entrepris: ces efforts contribuent à développer le sens civique des populations et devraient permettre à terme d'améliorer encore les résultats des prochains recensements.

3. Le commerce extérieur a été longtemps le symbole des faiblesses du Niger en matière d'informations statistiques: les délais de disponibilité, atteignant quelque huit années, rendaient encore plus noire la mauvaise impression engendrée par les défauts d'enregistrements résultant de la perméabilité des frontières...

De vigoureuses interventions de la coopération française et de la communauté européenne, conjuguées à d'efficaces mesures de réorganisation des chaînes de travail au sein des administrations nigériennes, entre la Direction des Douanes et la Direction de la Statistique, ont, récemment, permis de changer radicalement la situation.

Les enregistrements de base sont désormais saisis par les douaniers eux-mêmes, simultanément au traitement des liquidations douanières, ce qui contribue à la reconnaissance de l'élément de base utilisé pour l'établissement des statistiques.

Les exploitations sont ensuite assurées par la Direction de la Statistique avec le logiciel EUROTRACE. Elles ont permis récemment de disposer des résultats de 1983 à 1990 et, avec le concours financier de la coopération française, fin mars la publication a pu être diffusée par la DSD.

Il peut, maintenant, être envisagé avec optimisme la disponibilité des résultats de 1991 en fin d'année. D'ores et déjà, le Service de la Statistique Générale envisage le calcul d'indices du commerce extérieur et la publication de courtes notes de conjoncture.

4. "Les statistiques courantes", dans leur ensemble, ont par ailleurs fait l'objet de progrès remarquables au cours des années récentes.

L'édition 1988-1989 de l'"Annuaire Statistique" a été publiée, comme prévue, en avril 1990, malgré les difficultés que rencontre la centralisation de données produites dans de nombreuses administrations dotées de structures de coordination aux pouvoirs insuffisants.

L'édition prévue pour 1991 a laissé la place à l'élaboration d'une somme exceptionnelle "Séries Longues" dans lesquelles de nombreuses statistiques remontant à quelque 30 ans ont pu être récapitulées: il en résulte d'ores et déjà d'importantes économies de temps de travail pour ceux qui s'attachent à expliquer le présent pour éclairer l'avenir, en analysant la connaissance passée. Il est vrai que les utilisateurs peuvent désormais souligner sans mal l'existence de ruptures de séries qui, jusqu'alors, ne pouvaient qu'être supposées.

Le numéro 130 du "Bulletin Statistique", trimestriel correctement présenté et riche en données de toute nature, témoigne d'une bonne continuité dans l'effort, puisque les parutions sont maintenant ininterrompues depuis 32 ans...

Pour le Bulletin comme pour l'Annuaire, les parutions ultérieures ne sont malheureusement pas assurées, faute de dotations budgétaires à la direction: la prise en charge des frais d'impression est assurée actuellement au coup par coup sur financements de la coopération française.

5. Le calcul des deux indices des prix à la consommation à Niamey est régulièrement effectué et publié sous la forme d'un cinq pages mensuel.

Pour l'indice à la consommation africaine, les pondérations ont été révisées en 1989 sur la base des résultats de l'Enquête Nationale Budget Consommation en milieu urbain de 89, les relevés de prix sont effectués sur les lieux où s'approvisionnent la plupart des ménages africains. Le nombre des produits suivis et la précision des relevés demeurent insuffisants.

L'indice des prix à la consommation européenne est calculé sur la base des réponses à un questionnaire concernant les prix de 133 articles, réponses fournies chaque mois par un échantillon de ménages de fonctionnaires français de l'assistance technique. Les pondérations, anciennes, datent de fin 1964..., un projet de changement de base est prévu pour 1992.

6. Dans le domaine des enquêtes, l'activité s'est trouvée quelque peu en sommeil pendant la période de réalisation du recensement, elle paraît pouvoir reprendre avec des contributions importantes d'une ou plusieurs assistances extérieures, notamment le F.N.U.D.

Dans un passé récent, les actions majeures en matière d'enquêtes ont été circonscrites aux enquêtes de 87-88 auprès des "entreprises" du secteur informel et aux enquêtes auprès des ménages en milieu urbain de 89. Opérations lourdes et coûteuses, elles n'ont pas donné lieu à publications en rapport avec les efforts déployés. Les résultats de l'ENBC sont maintenant à peu près tous disponibles, la publication est attendue.

Malgré cela, les projets demeurent importants.

Une enquête sur les migrations dans l'Ouest Africain devrait être lancée en 1993 avec le commandite du CERPOD: la lourdeur du questionnaire, les difficultés induites par la recherche des migrants à enquêter, la mise en oeuvre au niveau de plusieurs services statistiques de la Région... rendent problématique sa bonne fin.

De même, l'extension au milieu rural de l'enquête budget consommation n'ira pas sans poser de problèmes ardues, au plan technique mais aussi aux plans matériels et financiers, aux enquêteurs et donc à la Direction de la Statistique dans son ensemble.



7. En milieu rural, les actions permanentes centrales sont de la compétence du Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage. Les **statistiques agricoles** élaborées ne semblent pas appeler de critiques majeures, sauf peut-être insuffisance des diffusions, notamment au niveau de l'annuaire, et cohérence insuffisance entre les produits de la statistique agricole et les indicateurs établis par le CILSS.

Il n'en demeure pas moins que les statistiques agricoles souffrent au Niger des problèmes classiques pour le domaine: déplacements pénibles et coûteux insuffisamment simplifiés par des plans de sondage trop complexes, obtention difficile de données objectives et fiables d'autant qu'au niveau des arrondissements la collecte est assurée par des agents ayant des responsabilités variées, notamment dans le domaine de la vulgarisation.

8. Les **statistiques de commercialisation** des cultures vivrières semblent convenablement établies par l'Office des Produits Vivriers Nigériens; pour les produits d'exportation, par contre, les attributions, jusqu'alors dévolues à la SONATRAH, ne sont plus assumées depuis la disparition de la société.

9. Dans le domaine des comptes nationaux, il faut se féliciter que la sortie annuelle régulière d'une publication complète soit assurée: elle a le mérite de faciliter une certaine continuité dans la suite des évaluations, même si la fragilité de certaines données et l'importance du secteur informel, difficilement quantifiable, rendent quelque peu illusoire la précision des variations annuelles qui peuvent en découler.

Les **équilibres ressources et emplois du secteur monétaire**, fondés pour l'essentiel sur l'exploitation des "déclarations statistiques et fiscales", sont établis uniquement en valeurs et donnent, par suite, difficilement matière à discussions avec les opérateurs: leur amélioration et leurs utilisations demeurent donc limitées.

Les **administrations** dont les grands postes, salaires des agents et investissements, influencent particulièrement les agrégats monétaires annuels, (même si la consommation finale des administrations connaît de sévères limitations actuellement), font l'objet de comptes insuffisamment détaillés: il en découle des problèmes de communication avec les gestionnaires, d'autant que l'articulation entre les "comptes économiques" et les "situations financières" est mal assurée.

Le compte de l'extérieur est établi régulièrement, non sans mérite, eu égard aux problèmes des statistiques du commerce extérieur, déjà retracés ci-avant, à l'appartenance à des unions monétaire et douanières, à la méconnaissance précise des échanges informels avec le Nigéria, tant pour les marchandises que pour la monnaie...

Le compte gagnerait à présenter de façon détaillée chacun des éléments qui ne présentent pas un caractère confidentiel afin que les divers flux entre le Niger et l'"Extérieur" puissent être suivis avec précision: l'endettement extérieur comme les problèmes d'autosuffisance alimentaire doivent pouvoir maintenant être analysés sur la base d'indicateurs transparents et admis par tous les utilisateurs.

10. Dans le domaine social, l'établissement des statistiques est une préoccupation permanente des responsables de l'Education et de la Santé Publique: les problèmes essentiels sont, comme dans d'autres pays, de motiver les gestionnaires de base pour qu'ils renseignent et retournent sans délai les formulaires que leur adressent leurs administrations centrales. La motivation, naturellement, sera assurée lorsque le gestionnaire de base sera convaincu que les éléments statistiques peuvent être utiles à la gestion du quotidien en vue de mieux assurer l'avenir.

Les retours d'informations agrégées aux établissements sanitaires de terrain, auxquels s'attachent la Direction des Etudes et de la Programmation du Ministère de la Santé Publique, constituent assurément un facteur de promotion pour la fonction statistique.

11. Dans le domaine monétaire et financier, la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest, et particulièrement l'agence de la BCEAO au Niger, tient une place majeure pour l'élaboration des statistiques: elle est par ailleurs un partenaire, sinon un concurrent, du Service des Comptes Nationaux, mais est également un utilisateur important des données rassemblées par le Service des Statistiques Générales.

La multiplicité des actions communes entre la BCEAO et la Direction de la Statistique, assurément, appellerait une collaboration étroite entre les deux organisations. Il serait possible de formuler la même constatation pour les points de recouvrement de l'activité de la BCEAO et des services financiers du Ministère des Finances, (Direction du Budget, Trésor, Service des Relations Financières Internationales...).

\*  
\*   \*

## II. LE SYSTEME DE STATISTIQUE NIGERIEN: conditions d'amélioration.

1. La complexité atteinte par le Système de Statistique Nigérien, comme les traditionnelles difficultés que rencontrent les statisticiens dans la coordination des actions de développement de l'information et des programmes d'opérations statistiques, y compris au sein de leur propre administration, exige la création d'une instance de concertation rassemblant, périodiquement, producteurs et utilisateurs,

Compte tenu de la place des étrangers, (bailleurs de fonds, fournisseurs d'assistance ou utilisateurs de statistiques), dans le système de statistique nigérien, il semble souhaitable qu'ils participent à l'instance de concertation, au minimum en tant qu'observateurs.

L'instance pourrait se dénommer Comité (ou Conseil) National de l'Information Statistique et devrait être présidée, effectivement lors de son assemblée annuelle, par une autorité reconnue: le Ministre dont relève la Direction centrale de la Statistique, charge à celle-ci d'assurer le Secrétariat du Comité et de veiller continuellement à la bonne communication entre les membres, fonctionnaires et opérateurs privés.

Des groupes de travail spécifiques pourront utilement être créés dans le but de préparer efficacement les dossiers discutés en assemblée plénière. Trois groupes au minimum devraient être créés et avoir comme thèmes de travail: la population et le social; la production; la monnaie, les finances, les échanges.

En annexe 4 ci-après, est joint un dossier reprenant les principaux textes législatifs et réglementaires fixant les attributions, la composition et le fonctionnement du C.N.I.S. français en application de la loi sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques. Le dossier doit permettre aisément de mettre au point le projet qui, en 1986, prévoyait au Niger la création d'un Comité National de l'Information Statistique, en application de la loi n°62-46 du 20 septembre 1962 et du décret n°68-71/MF/CGD du 21 juin 1968.

2. Des dispositions administratives de mise à disposition de personnels statisticiens dans les ministères, avec retour périodique dans l'administration statistique de tutelle pourront également être utilement décidées pour améliorer la communication entre les divers intervenants dans le Système de Statistique et donner un vécu effectif à la coordination.

3. En terme de dispositions organisationnelles, il conviendrait également de clarifier les relations entre l'Informatique et la Statistique: à cette fin, la nomenclature budgétaire devrait être modifiée pour traduire concrètement la partition de ces domaines en deux directions. Il est important que la Direction de la Statistique dispose de crédits informatiques permettant l'exploitation des données qu'elle collecte.

De cette clarification, assurément, découlerait une meilleure reconnaissance du domaine statistique, chaque fois qu'il est envisagé la création de banques de données, de réseaux d'information, de réseaux documentaires...nationaux ou internationaux.

4. En terme de programmes et de moyens, il est également devenu indispensable de pouvoir afficher clairement les projets et leur état d'avancement, avec bilan au minimum en fin de projet. Coordination et transparence des projets semblent de plus en plus nécessaires compte-tenu des arbitrages qui s'imposent à tous les intervenants, et notamment des perspectives d'assistance qui s'ouvrent dans la Région avec l'institution d'AFRISTAT.

5. Néanmoins sans attendre la mise en oeuvre de ces perspectives, il paraît indispensable pour l'immédiat que le soutien de la Coopération française demeure acquis au secteur statistique nigérien, en particulier pour assurer concrètement la publication et la diffusion des résultats d'enquêtes et des statistiques sous-produits administratifs, disponibles.

6. Il convient de mener à leur terme les analyses des résultats de l'Enquête Nationale "Budget Consommation". La mise à disposition des résultats et leur utilisation pour la rénovation de l'Indice des Prix à la Consommation des Ménages Africains à Niamey devront être considérées comme des actions hautement prioritaires dans le souci d'achever ce qui a été entrepris et de valoriser l'existant.

7. L'Indice des Prix à la Consommation des Ménages Européens doit naturellement être rénové, prioritairement compte tenu de l'ancienneté de la base et des discordances qu'il manifeste par rapport à l'indice calculé par l'INSEE à Paris: une analyse comparative des deux indices actuellement calculés s'impose et devrait déboucher sur une harmonisation des deux indicateurs ou la suppression de l'un d'entre eux.

8. Le développement des sous-produits administratifs doit, par ailleurs, être poursuivi: il devrait s'insérer dans le réseau d'efforts menés auprès des administrations économiques et financières à l'instigation, notamment, du Projet d'Appui aux Administrations Financières Nigériennes.

Une meilleure articulation entre les différents projets soutenus par la Coopération Française au Ministère des finances et du Plan du Niger doit être recherchée.

9. Le Service de la Comptabilité Nationale, dont les travaux se trouvent implicitement reconnus par la nouvelle dénomination de la Direction, devenue "Direction de la Statistique et des Comptes Nationaux", doit continuer à bénéficier du soutien de la Coopération Française, de sorte que ses évaluations soient plus rapidement actualisées et publiées. Des améliorations sont à rechercher dans l'établissement des Tableaux Ressources et Emplois en Biens et Services, en faisant apparaître notamment des équilibres physiques chaque fois que possible. Le Compte des Administrations et du Reste du Monde doivent faire l'objet de présentations très détaillées afin que les opérateurs de l'administration et du secteur bancaire puissent s'y retrouver et contribuer à l'amélioration des évaluations.

10. L'assistance technique française en conseillers étant en recul et ne semblant pas pouvoir atteindre les effectifs des années récentes, il semble important de mettre en oeuvre une autre forme d'intervention, contribuant notamment à la mise au travail des jeunes cadres nouvellement affectés dans les unités statistiques, Direction "centrale" et "Services Statistiques des Ministères".

La désignation d'un tuteur extérieur veillant, par le biais de missions, courtes mais répétitives, à la définition précise d'un programme statistique national et à son avancement pourrait assurer une transition favorable avant la mise en oeuvre des interventions d'AFRISTAT.

-----

REPUBLIQUE DU NIGER  
MINISTERE DES FINANCES ET DU PLAN  
SECRETARIAT GENERAL  
DIRECTION DE LA STATISTIQUE ET DES COMPTES NATIONAUX

**RAPPORT D'ACTIVITE**  
ENQUETE NATIONALE SUR LE SECTEUR INFORMEL 1995

**E.N.S.I. 1995**

Août 1995

## APPERCU GENERAL

- L'échec des tentatives d'industrialisation et les difficultés du secteur moderne tant privé que public justifient l'intérêt sans cesse croissant que l'on porte depuis quelques années au développement du secteur informel dans la majorité des pays africains.

Au Niger l'importance de ce secteur s'est fait sentir dès le début des années 1980. C'est ainsi qu'en 1981 une enquête sur l'informel fut réalisée à Niamey pour être renouvelée en 1987 avec comme envergure nationale.

Ces deux enquêtes ont montré que le secteur informel est le plus performant de l'économie nigérienne. Il a su s'adapter aux crises économiques en particulier, et a pu profiter du rétrécissement du secteur moderne pour assurer une croissance en volume appréciable en produisant des biens et services à des prix conformes aux revenus aux besoins de la clientèle. L'artisanat et le petit commerce forment la partie la plus importante de l'économie informelle; ors ces activités sont en expansion aussi bien en raison des facteurs démographiques (croissance de la population) que des facteurs socio-économiques (difficultés d'industrialisation, dévaluation, pérennité des habitudes de consommation...).

Les résultats de l'enquête de 1987 ont montré que le secteur informel participe à plus de 30% dans la formation du Produit Intérieur Brut (PIB): en outre, il procure emplois et revenus à une part importante de la population (plus de 240.000 emplois en 1990).

## JUSTIFICATIF

Les quelques données chiffrées décrites précédemment dénotent les raisons pour lesquelles on s'intéresse, de plus en plus aux opérateurs économiques du secteur informel qui sont devenus une préoccupation majeure des décideurs, une composante à part entière des politiques de développement. Il s'agit en fait, d'un secteur important arrivant juste après l'agriculture dans la contribution à la richesse nationale.

De 1987 à 1994 outre la crise économique qui secoue sérieusement les pays africains accentuée pour certains par la dévaluation le Niger a connu de profondes mutations politiques et sociales qui ont certainement affecté les activités entre autres celles du secteur informel.

Actuellement les comptes nationaux du secteur informel reposent sur des estimations réalisées sur la base des résultats de l'enquête de 1987. Aujourd'hui ces comptes surrestiment probablement certaines activités et en sous-estiment d'autres.

Il s'avère dès lors impératif de mener une nouvelle enquête afin de comprendre et évaluer l'ampleur des changements intervenus à travers une connaissance beaucoup plus approfondie des activités et de l'emploi au sein de ce secteur.

## OBJECTIFS

- connaître le comportement socio-économique des entrepreneurs et employés du secteur informel;
- connaître la structure actuelle des activités du secteur informel;
- mesurer l'importance des revenus que procure ce secteur;
- connaître la méthode et le niveau d'investissement de ce secteur;
- connaître le niveau de fiscalisation du secteur;
- connaître la contribution réelle actuelle du secteur dans l'économie nationale;
- connaître les difficultés éventuelles liées à ce secteur;
- asseoir une nouvelle méthodologie d'extrapolation des comptes du secteur informel.

Pour atteindre ces objectifs, un certain nombre d'activités ont prévues.

## ACTIVITES PREVUES

- travaux d'échantillonnage;
- rédaction des questionnaires et autres guides d'enquêtes;
- recrutement des agents enquêteurs;
- enquête pilote
- séminaires nationaux sur la méthodologie de collecte des données;
- enquête principale
- supervision des travaux de l'enquête sur le terrain;
- codification des questionnaires remplis;
- séminaires de formation des agents de saisie;
- travaux de saisie des résultats de l'enquête;
- appurement et exploitation des résultats;
- tabulation et premiers résultats de l'enquête;
- analyse des données de l'enquête;
- rapport provisoire de l'opération;
- séminaire de présentation des premiers résultats;
- correction et rapport final des résultats de l'enquête;
- reproduction et publication des résultats.

## REALISATIONS

Conformément au planning annexé, les travaux programmés dans le cadre de cette opération suivent leur cours normal.

Les travaux de collecte sur le terrain lancés le 05 Mai 1995 ont pris fin dans toutes les localités depuis le 20 Août 1995.

Le comité technique s'attèle activement à l'organisation des travaux de codification pour une durée d'environ un mois.



